



Plan économique du Québec – mars 2017

Une baisse d'impôt permanente de plus de 1 G\$ par année et des mesures pour aider ceux qui en ont besoin

Québec, le 28 mars 2017. – Des finances publiques saines et les bons résultats de notre plan économique permettent de consentir aux contribuables de nouvelles baisses d'impôts qui, ajoutées à l'abolition de la contribution santé, représenteront une baisse récurrente du fardeau fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année. Parallèlement, fidèle à ses valeurs de solidarité et de justice sociale, le gouvernement investira près de 590 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour le soutien des personnes et des collectivités, en ciblant notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Un allègement fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année

À l'abolition complète de la contribution santé, survenue le 1^{er} janvier 2017, s'ajoute un remboursement de la cotisation payée en 2016 pour près de 4,3 millions de contribuables. Également, dès cette année, tous les contribuables auront droit à une baisse générale grâce à l'augmentation, à 14 890 \$, du montant des revenus exempts d'impôt.

Avec les nouvelles mesures annoncées, un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$ bénéficiera d'une réduction d'impôt annuelle de 510 \$ à compter de 2017.

Au total, l'élimination de la taxe santé, jumelée à une baisse d'impôt générale dès cette année, permettra de retourner de manière permanente plus de 1 milliard de dollars dans les poches des contribuables annuellement. L'ensemble des mesures d'allègement annoncées depuis 2015 représente donc une réduction du fardeau fiscal des Québécois de près de 7 milliards de dollars sur six ans.

Des mesures pour aider ceux qui en ont besoin

Le soutien des collectivités et plus particulièrement des personnes plus vulnérables est essentiel. Ainsi, le Plan économique du Québec prévoit des investissements de près de 590 millions de dollars pour :

- lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en construisant notamment 3 000 nouveaux logements sociaux, en encourageant l'implication sociale des jeunes en situation de vulnérabilité et en agissant contre l'itinérance;
- appuyer les communautés autochtones, en soutenant leur développement économique, social et communautaire et en mettant en œuvre le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone;
- contrer la maltraitance envers les personnes âgées, en embauchant des travailleurs de milieu, en bonifiant l'offre de services de la ligne téléphonique Aide Abus Aînés et en favorisant la mise en place de visites d'amitié.

Le Plan économique de mars 2017 prévoit aussi des sommes additionnelles pour agir pour l'égalité entre les hommes et les femmes, lutter contre l'intimidation et assurer aux victimes d'actes criminels un meilleur accès à la justice et à l'indemnisation.

Citations :

« La santé économique et financière retrouvée nous permet de prendre des initiatives concrètes au bénéfice direct de tous les Québécois en réduisant leurs impôts et en améliorant le soutien aux plus vulnérables. »

« Aujourd’hui, ce sont plus de 4 millions de Québécois qui verront une différence lorsqu’ils feront leur déclaration de revenus. Je suis fier de nos actions qui, depuis 2015, totalisent près de 7 milliards de dollars d’allègements fiscaux. »

« Enfin, l’amélioration du revenu disponible sera au cœur de l’approche retenue dans le troisième plan d’action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale. Nous nous sommes redonné les moyens d’aller encore plus loin dans le soutien aux personnes plus vulnérables. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec

Faits saillants :

- baisse récurrente du fardeau fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année pour les contribuables;
- investissements de près de 590 millions de dollars pour le soutien des collectivités, en ciblant notamment la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale.

Lien connexe :

Le Plan économique du Québec de mars 2017 :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf

– 30 –

Source :

Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

